

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› EXPERTISE INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable Pédagogique : Pascal LAFONT
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	6
CALENDRIER	9
LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI	10
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	16
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales	18
UE 2 - Méthodologie de la recherche.....	27
UE 3 - Langages et outils professionnels	29
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	31
UE 5 - Séminaires de pré-spécialisation.....	33
UE 6 - Pratiques de la recherche	40

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour les :

- Etudiant.e.s inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2019/2020,
- Etudiant.e.s qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 1er juillet 2020

Inscription administrative en présentiel pour les :

- Etudiant.e.s étrangers (DAP, Campus France),
- anciens étudiant.e.s de l'UPEC non-inscrits en 2019/2020.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 8 juillet 2020 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant.e devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine REGENT
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
lauraine.regent@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiant.e.s salarié.e.s ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné.e individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le Service de Formation Continue de l'UFR, bureau 603.

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 21 septembre 2020.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

Pour les étudiant.e.s français.e.s :

Les étudiant.e.s de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina Cornea-Pechereau

Pour les étudiants étranger.e.s:

Les étudiant.e.s étranger.e.s qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina Cornea-Pechereau

Attention : pour les étudiant.e.s étranger.e.s qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils, elles peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiant.e.s. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina Cornea-Pechereau
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Education Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser les compétences relatives aux :

- transformations et mutations éducatives et sociales,
- contextes professionnels et environnements territoriaux,
- méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets,
- langages et outils professionnels,
- pilotage de projets et d'organisations.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le/la responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2020.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes.

La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études.

Les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

Il est à noter que la nature des activités pédagogiques du parcours EIPi exige une présence constante aux enseignements spécifiques aux parcours et ne sont pas compatibles avec un régime dérogatoire.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1^{ère} ou 2^{ème} session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu à la suite de la communication des résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle.

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2019 à 13h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 21/09/2020
Séminaire	Semaine 49 - du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2020
Vacances de Noël	du 19/12/2020 après les cours, Reprise des cours le 04/01/2021

Jury Semaine 10 le 10/03/2021

Table ronde Semaine 6 le 12/02/2021
Bilan M1 premier semestre Semaine 6 le 12/02/2021

Semestre 2

8 semaines de stage Semaine Mars 2021
Jury 1 Semaine 25 le 21/06/2021

Rattrapage semestre 1 & 2 (2^e session)

Jury 2 Semaine 28 le 12/07/2021

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf les conférences et les journées d'étude où les horaires sont alors indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6^{ème} étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master : <http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe :
- Puis cliquez sur OK
- Projet UPEC - 2020-2021 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.

LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI

Pourquoi un parcours international : « Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux »

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *international*) afin d'identifier des « cohérences nationales ».

Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé.

Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elle dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison.

En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale.

Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger ou dans une organisation à vocation internationale** (pour l'une des deux années du cycle), tant en Master 1 (minimum 8 semaines) qu'en Master 2 (minimum 12 semaines), au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail** afin d'identifier des points communs, par exemple quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets, d'organisations d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas**, à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persanes*, Montesquieu).

Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action.

Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accroissent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable**.

Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international**.

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation.

L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales... tant en France qu'à l'étranger.

De nouveaux métiers ne cessent d'émerger, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés.

Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type « maîtrise d'ouvrage » jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées.

De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction « formation développement coopération ».

Aussi, **la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs,... et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueillir.

Pédagogie et modalités pratiques : **Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet**

Le **parcours international EIPI** assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignant.e.s-chercheur.e.s français.e. et étranger.e.s, des professionnel.le.s, est constitué **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPI, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « **pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet** ».

C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de Master et ceux de deuxième année.

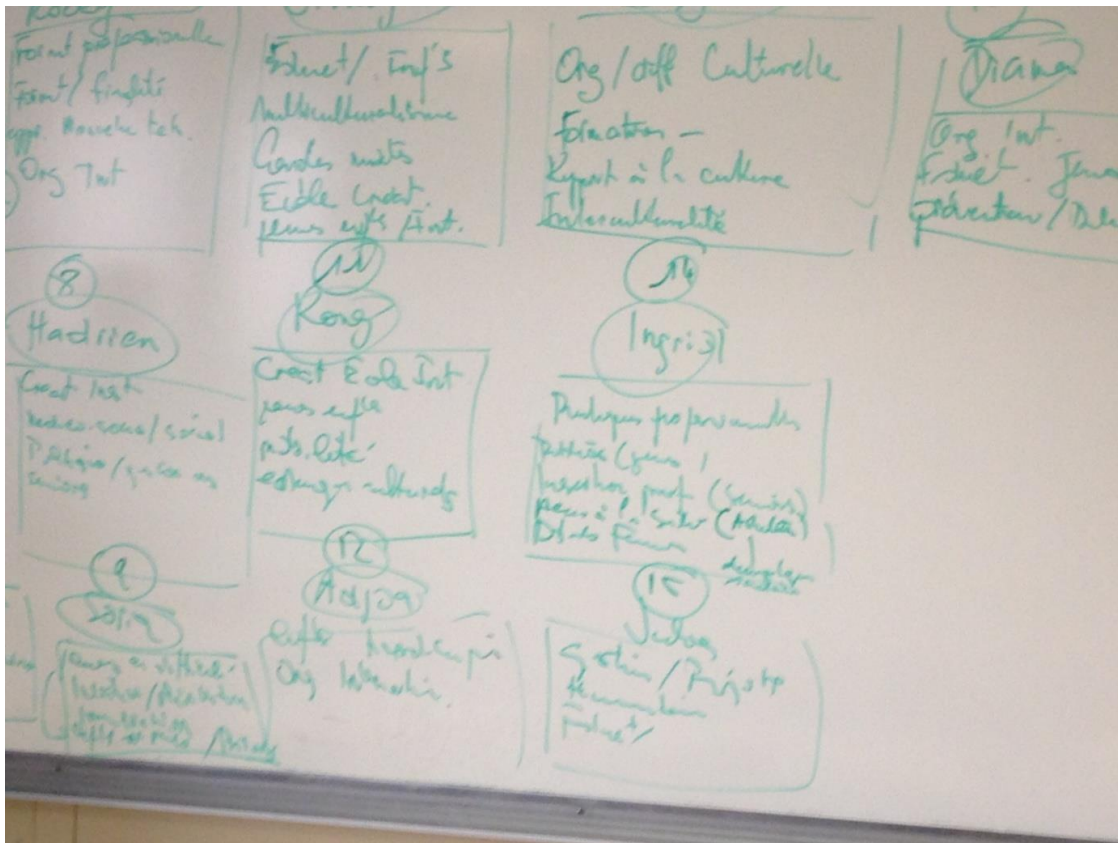
Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de Master.

Une dynamique de projet...



Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « **groupes de tâches** » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes.

Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes...



Ainsi, les étudiant.e.s acquièrent-ils/elles progressivement non seulement les connaissances fondamentales propres au champ des sciences humaines et sociales, mais aussi apprennent-ils à élaborer des outils pertinents de recueil de données.

Enfin, ils/elles mettent en œuvre une démarche d'appropriation de savoirs théoriques qu'ils croisent ensuite avec des savoirs pratiques dans une perspective dialectique d'analyse et d'interprétation.

Les enseignements du parcours international EIPI ne sauraient donc être découpés de manière traditionnelle au sens universitaire du terme.

La pédagogie proposée est plus proche de celle des grandes écoles de commerce et d'ingénieur que de celle généralement en vigueur dans les universités.

Outre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les étudiant.e.s acquièrent des méthodes d'apprentissage autonome tout en bénéficiant d'apports et d'accompagnement individualisés.



Aussi, le dispositif pédagogique a-t-il pour objectif non seulement la mobilisation individuelle, mais aussi collective, favorisant, par voie de conséquence la prise de conscience de l'importance du travail en équipe pour leur future vie professionnelle.

La formation comprend également un stage qui doit être effectué à l'étranger durant au moins **8 semaines en première année** de Master, et au moins **de 12 semaines en seconde année** de Master, dans une institution, organisation, entreprise, au cours desquelles une mission à caractère professionnel est confiée à l'étudiant.e ; ce stage peut aussi se dérouler pendant 6 mois au maximum.

Cela constitue un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.

A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale ; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs.

Accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité¹.

Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.e.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année (fin novembre/début décembre), dans un pays différent² pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2).

¹ En moyenne chaque année universitaire.

² Zaragoza (Espagne, 2007), Turino (Italie, 2008), Lisboa (Portugal, 2009), Granada (Espagne, 2010), Venise (Italie, 2011), Cracovie (Pologne, 2012), Edimbourg (Ecosse, 2013), Venise (Italie, 2014), Séville

Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master.

Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères.



Des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues via le site de l'UPEC) sont mis à la disposition des étudiant.e.s afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères, toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiant.e.s.

Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Université Cà' Foscari de Venise (Italie), José Monteagudo Gonzales professeur à l'Université de Séville (Espagne), Jean Foucart professeur à l'Université de Louvain (Belgique), Cathal de Paor professeur au University College de Limerick (Irlande), Gabriela Motoi professeure à l'Université de Craiova (Roumanie), Mercedes Gonzalez professeur à l'Université de La Coruna (Espagne), et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine, Centrale, et de la Caraïbe.

Le parcours EIPI bénéficie d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires étrangers depuis plus de 30 ans. Et, ce réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Scientifique » : « REDFORD 2i » qui présente toutes les garanties d'une offre scientifique et publique.

(Espagne, 2015), Lisbonne (Portugal, 2016), Limerick (Irlande, 2017), Cracovie (Roumanie, 2018), Venise (Italie, 2019), La Coruna (Espagne, 2020).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	4 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	4 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques	45h CM	4 ECTS
ECUE 1.4 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 - Méthodologie de la recherche

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

UE 6 - Pratiques de la recherche

ECUE 6.1 Etude de terrain	54h TD	8 ECTS
ECUE 6.2 Note de problématique	54h TD	7 ECTS

Code couleur

Noir : « commun-commun » (si cours en présentiel : 1 enseignement unique pour tous)

Bleu : « commun-mixé en binômes de parcours »

Vert : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette

En conclusion : « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce aux connaissances et à l'expérience de chacun.e est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent une série de repères des contenus abordés tout au long du parcours de formation. Et, il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant.e.s qui se sont inscrit.e.s dans le parcours international EIPI sont réputé.e.s s'être engagé.e.s contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours, ils/elles signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction.

Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés appartenant tous au champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement aux sciences de l'éducation et de la formation.

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

Intervenant : Dominique ARGOUD

18h CM
4 ECTS

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel ».

BIBLIOGRAPHIE

- Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.
- Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.
- Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.
- Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.
- Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.
- Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.
- Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).
- Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.
- Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018
- Rosa (H.), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris : La Découverte, 2012 (1^{ère} édition 2010).
- Van de Velde (C.), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris : PUF, 2008.

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIP »

Enseignantes responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM

4 ECTS

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive par rapport à sa pratique.

BIBLIOGRAPHIE

- Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris : Dunod
- Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.
- Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris : L'Harmattan.
- Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .
- Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157
- Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang
- Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.
- Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard
- Verbunt, G. (1996). *Les obstacles culturels aux interventions sociales*. Paris : Centre national de documentation pédagogique
- Verbunt, G. (2004). *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives*. Paris : La Découverte
- Wiewiorka, M. (Dir.) (1996). *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris : La Découverte, 1996
- Wiewiorka, M. (2001). *La Différence*. Paris : Editions Balland

ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

Enseignant responsable :

Intervenants :

45h CM
4 ECTS

1.3 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric FRETIGNE

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.3 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenant : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

CONTENU

Après avoir dressé un panorama général des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, nous apprécierons dans quelle mesure celles-ci peuvent permettre de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels interviennent principalement ces structures : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la réalité et l'impact de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

TIFFON G, MOATTY F., GLAYMANN D., DURAND J.P. (2017), *Le piège de l'employabilité : critique d'une notion au regard de ses usages sociaux*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

1.3 - Animation et éducation populaire

Enseignant responsable : Audrey BAUDEAU

Intervenant : Audrey BAUDEAU

9h CM

CONTENU

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.3 - Education

Enseignant responsable : Xavier PONS (xavier.pons@u-pec.fr)

Intervenant : Xavier PONS

9h CM

CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives : les politiques de (dé)sectorisation, la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les plans de lutte contre la violence à l'école, la mise en œuvre d'un socle commun de connaissances et de compétences et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie & Ravinet Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- Lascoumes Pierre & Le Galès Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Lelièvre Claude, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF, 2008.
- Lessard Claude & Carpentier Anylène, *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, Paris, PUF, 2015.
- Mons Nathalie., *Les nouvelles politiques éducatives*, Paris, PUF, 2007
- Pons Xavier, *L'évaluation des politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2011.
- Szymankiewicz Christ, *Le système éducatif en France*, Paris, La documentation française, 2013.
- Van Zanten Agnès, *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2014.

ECUE 1.3 – Social

Enseignant responsable : Charlène CHARLES (charlene.charles@u-pec.fr)

Intervenant :

9h CM

CONTENU

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2013), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

ECUE 1.4 Politiques publiques et européennes

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenants : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h CM
3 ECTS

CONTENU

Objectif spécifique du cours : Identifier les politiques publiques de l'Europe et comprendre leur impact sur le processus d'intégration Européenne

Il s'agira d'aborder l'Europe comme Lieu de production des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Les aspects théoriques et pratiques de l'élaboration des politiques européennes seront étudiés pour comprendre les enjeux relatifs à l'intégration Européenne, la manière donc les politiques publiques répondent ces enjeux et leur mise en œuvre au niveau local dans de nombreux domaines tels que l'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et le développement durable.

A partir d'un travail sur l'expérience d'Europe des étudiants, la question la citoyenneté Européenne sera abordée et discutée comme élément fondamental de la gouvernance et comme dilemme pour l'intégration Européenne. Enfin à travers des études de cas sur le territoire du Val de Marne, l'implémentation de ces politiques sera étudiée.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », Droit social, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Borel, O. (2019). *La citoyenneté européenne en mouvement*. Cahiers de l'IRDEIC, 2013, Contribution de droit européen, 6, pp.211-230.
- *Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. Pp 8- 24.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », Revue de l'OFCE, n° 104.
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. Politique étrangère, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

N.B : les groupes seront constitués lors du premiers cours. Les étudiants arrivant tardivement constitueront un nouveau groupe qui pourrait être inférieur à 4 personnes.

Régime Dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus, à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

Rattrapage : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus) prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier.

Modalités d'évaluation de l'UE 1 (sauf ECUE 1.4)

1ère session - Régime général :

- 1) examen ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) examen ECUE 1.2 : en contrôle continu
- 3) examen ECUE 1.3 : en contrôle continu sous la forme de 2 épreuves écrites (dont 1 note est celle de l'ECUE 1.1 dupliquée) et la deuxième est un dossier remis le 15 décembre 2020 et à rendre le 4 janvier 2021

1ère session - Régime dérogatoire :

- 1) ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) ECUE 1.2 : Un dossier individuel
- 3) ECUE 1.3 : Un dossier individuel donné le 15 décembre à rendre le 4 janvier et 1 fiche de lecture de l'ECUE 1.1 dupliquée sur l'ECUE 1.3.

2ème session - Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 : une fiche de lecture et un devoir à rendre
- 2) examen ECUE 1.2 : Un dossier individuel
- 3) examen ECUE 1.3 : Un dossier individuel

UE 2 – METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 2.1 Méthodologie (12h TD)

ECUE 2.2 Techniques d'enquête (18h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT

30h TD

3 ECTS

3 ECTS

RESUME ET OBJECTIFS

- Sur le plan méthodologique, l'enseignement prend appui sur la démarche de recherche en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, à laquelle est associée une perspective issue de la recherche appliquée, voire de la recherche action. L'intention est d'articuler théorie et pratique tout en appréhendant une problématique ancrée dans la réalité professionnelle éducative et sociale d'une part dans le cadre du séminaire terrain à l'étranger (premier semestre) et d'autre part du stage (second semestre). Cela inclut une dimension interrogative, diagnostique ainsi qu'un projet réalisable. L'ambition affichée est aussi celle de l'initiation à la démarche de recherche comparée.
- La démarche est sous-tendue par un soubassement méthodologique rigoureux : volonté d'administration de la preuve scientifique, allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude. Elle s'appuie sur des références donnant lieu à l'élaboration d'une bibliographie respectant les normes de présentation en vigueur.
- La démarche débouchera sur la rédaction d'un écrit numérisé qui comprendra au moins 80 pages (mémoire collectif de 1^{er} semestre), et au moins 30 pages (note de problématique individuelle de fin de 2^{ème} semestre) en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BEAU, S., WEBER, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.
- BECKER, H S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.
- BERTHIER, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- BEVORT, A. & PRIGENT, A. (1994). « Les recherches comparatives internationales en éducation. Quelques considérations méthodologique ». In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 01/1994.
- COULON, A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.
- HERNANDEZ SAMPIERI, R., FERNANDEZ COLLADO, C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.
- HOWARD, S. BECKER, H.S. (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

- MAURICE, M. (1989). « Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail* XXXI (2), p. 175-192.
- MAURICE M. (1989), « Méthode comparative et analyse sociétale. Les Implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, n° 2-89, p. 175-192.
- MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF
- MENDRAS, H., OBERTI, M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armand Colin.
- PAQUAY L., CRAHAY, M., DE KETELE, J.M. (2010). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.
- PERETZ, H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.
- PLANTIER J. (1989), « Comment comparer les systèmes de formation européens », *Éducation permanente*, n° 99.
- QUIVY, R., VAN CAMPENHOUD, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- SCHRIEWER J. (1989), « Dualité de l'éducation comparée. Comparaison transculturelle et externalisation à l'échelle mondiale », *Perspectives*, vol. XIX, n° 3, p. 423-441.
- ZERMENO MENDEZ, S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida*. Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation des ECUE 2.1 et ECUE 2.2

Contrôle continu :

Un travail de recherche appliquée est conduit au cours du premier semestre et débouche sur la réalisation d'un mémoire thématique collectif par des groupes d'étudiant.e.s (au maximum 4 étudiant.e.s par groupe). Celui-ci est l'aboutissement d'un projet construit autour d'un thème défini et validé au cours des toutes premières semaines du premier semestre. La démarche exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait donc l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages (1er semestre) par groupe.s et donne lieu à une soutenance collective en langue étrangère. Il en est de même pour la note de problématique d'une trentaine de pages au minimum (second semestre) qui doit être soutenue par chaque étudiant.e à la fin du second semestre.

2.1+2.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance

Rattrapage : idem.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels (24h TD)

ECUE 3.2 TICE (24h TD)

ECUE 3.3 Outils de professionnalisation (24h TD)

72h TD
3 ECTS
3 ECTS
3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT, Fatima ANANI et Ariane DULEY

BOURRELIER

RESUME ET OBJECTIFS

Outre l'utilisation de la plateforme de langues de l'Université, les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors de la préparation, puis au cours du séminaire collectif à l'étranger (1er semestre), ainsi qu'à l'issue de celui-ci.

Les langues sont également travaillées au cours du stage à l'étranger (2ème semestre).

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Les TICE sont mobilisées au cours de l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données...), et lors de la restitution de celles-ci sous forme numérique. Elles sont également utilisées pour l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données (Powerpoint, note de problématique, site web...)

Pour ce qui est des outils de préprofessionnalisation, l'objectif est d'accompagner l'étudiant.e dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son expérience tant professionnelle que sociale.

L'ambition est qu'il/elle soit à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre, notamment pour rendre visibles ses compétences en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils.

Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe qui porte sur des thèmes relatifs au champ de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du travail, du social et du développement en croisant compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international.

La démarche est finalisée par la synthèse dans un C.V. ainsi qu'un portefeuille, l'élaboration d'une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement au cours de laquelle il est demandé aux étudiant.e.s d'adopter tour à tour différentes postures attendues dans le cadre de l'exercice des fonctions de recruteur et des démarches de candidatures.

Vie de groupe et analyse des interactions : il s'agit de transmettre des fondamentaux théoriques et pratiques sur la dynamique des groupes, afin de favoriser la cohésion du groupe en formation et une dynamique collective dans un esprit d'entraide et de solidarité. Des outils, mobilisables en situation professionnelles, seront expérimentés.

Quelques objectifs opérationnels : Expérimentation d'une biographisation - Réalisation d'exercices en collectif issus des techniques de la pratique théâtrale - Reprise, avec des techniques d'improvisation, de cas concrets vécus sur le terrain - Approche de références théoriques sur la dynamique des groupes restreints - questionnement en direction du réinvestissement dans la sphère professionnelle des références théoriques.

Méthodes pédagogiques :
Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul (J), (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition
- SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche
- DOUENEL, J., SEDES, I. (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation
- DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

Modalités d'évaluation des ECUE 3.1, ECUE 3.2 et ECUE 3.3

Contrôle continu :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'un résumé en langue étrangère et d'une soutenance collective en langue étrangère.

3.1+3.2+3.3 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et autobiographie/positionnement.

Rattrapage : idem.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPI »

Enseignant responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

Intervenant : Danielle LAPORT

24h TD
3 ECTS

CONTENU

L'objectif de l'ECUE est de permettre aux étudiants d'appréhender le travail sous l'angle de la question des conditions de travail et de son importance pour analyser le travail : « comprendre pour analyser ».

Ces conditions de travail s'organisent autour de trois dimensions. Le sens de ces trois dimensions sera analysé à travers les approches théoriques « macro », « micro », « macro-micro » en mettant en exergue leur impact sur l'organisation du travail et l'atteinte des objectifs.

Cette approche préalable est indispensable pour comprendre l'enjeu de l'analyse du travail pour le management, concept qui sera clarifié. Aussi, l'enseignement permettra-t-il de porter un éclairage sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'analyse du travail ?
- Pourquoi veut-on et doit-on analyser le travail ?
- Quand analyser le travail ?
- Comment engager une démarche d'analyse du travail ?
- Avec qui doit-on analyser le travail ?
- Comment exploite-t-on l'analyse du travail ?

Les questions de concertation, de négociation et de dialogue social seront au cœur de l'analyse du travail, car le nœud à démêler réside à ce niveau. Ces différents concepts seront définis.

Une étude de cas sur la prévention des risques psychosociaux servira de base à la compréhension de ces concepts. Il s'agira d'analyser le travail pour prévenir les risques psychosociaux ; ce concept et les enjeux qui le sous-tendent seront également clarifiés.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P. (1985). *La sociologie des organisations*. Paris, Le Seuil
- Foudriat M. (2005). *Sociologie des organisations*. Paris, Pearson
- Crozier M. et Friedberg E. (1977) *L'acteur et le système*. Paris, Le Seuil
- Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle*. Paris, Le Seuil
- Rouilleault H., Rochefort T. (2005). *Changer le travail...oui mais ensemble*. Lyon, Ed. ANACT
- Laport D. (dir.) (2009). *ELVIE, une méthode de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux au travail*. Martinique, Ed. ARACT
- Plane JM. (2003). *Le management des organisations*. Paris, Dunod

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.1

1ère session - Régime général : écrit en contrôle continu

1ère session - Régime dérogatoire : écrit.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

Enseignant(e)s responsables : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Mercedes GONZALEZ, Ariane DULEY-BOURRELIER

24h TD
3 ECTS

CONTENU PASCAL LAFONT

Pour ce qui est de la découverte des milieux professionnels relatifs au parcours EIPI, l'objectif est de favoriser la rencontre de l'étudiant.e avec des professionnel.le.s exerçant leur activité au plan international, soit en France, soit à l'étranger. La mobilité collective (séminaire intensif terrain) dans un pays européen donnera l'opportunité de rencontrer des professionnels exerçant leur activité à l'étranger dans une perspective internationale que leur organisation professionnelle soit internationale ou non.

Dans ce cadre, l'étudiant.e sera conduit.e à formuler son projet personnel et professionnel et à l'argumenter. Cela implique une démarche auto réflexive et de questionnement afin que les étudiant.e.s aient une connaissance concrète des métiers à l'international. Des rencontres avec d'anciens étudiant.e.s à présent en exercice professionnelle sont organisées dans ce but.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul, J., (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition
- SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche
- DOUENEL, J., SEDES, I., (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation
- DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.
- PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.2

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Contrôle continu :

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance orale. En outre, un projet professionnel individuel est inséré en annexe au mémoire de chaque groupe. Il intègre la découverte professionnelle du champ de référence dans le pays d'Europe au sein duquel le séminaire collectif a été organisé.

4.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, projet professionnel individuel

Rattrapage : idem

UE 5 – Séminaires de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé (60h TD)

ECUE 5.2 séminaire professionnel (24h TD)

ECUE 5.3 Contextes institutionnels (18h TD)

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Mercedes GONZALEZ, Zohra BACHA

Parcours EIPI 60h TD
3 ECTS

CONTENU

Il s'agit d'appréhender les environnements et les contextes institutionnels et professionnels dans lesquels les étudiant.e.s du Master EIPI seront amenés à intervenir : secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international à travers l'appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnelles existantes (acteurs et positionnement des acteurs).

Le but est aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiant.e.s à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

L'intention est également d'appréhender ces contextes sous l'angle de la comparaison internationale.

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis d'élaborer une réponse à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...).

Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

Une première partie consacrée à la préparation d'un projet européen offre l'opportunité aux étudiant.e.s de saisir leurs connaissances relatives aux caractéristiques de contextes et de réalités territoriales concernant les pays partenaires afin d'élaborer leur approche méthodologique du montage de projet.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes.

Il s'agit donc d'abord d'en comprendre les principes, puis de savoir où trouver l'information et comment la décoder ; vient ensuite l'étape de l'élaboration de la réponse en deux phases :

la candidature et l'offre ; enfin, il s'agit de comprendre comment se fait l'attribution : procédures et mécanismes d'évaluation et d'expertise : indicateurs....

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin : trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet, et des opportunités de soutien, y compris sur le plan financier, exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui le soutient, et de la volonté d'orienter les moyens mis à disposition.

Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel.

Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>
- COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.
- SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.
- BATAILLE, P., (1997). *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
- BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.
- BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.
- BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition
- CASTEL, R., (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod
- DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,
- DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^eème édition
- GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, Revue Française de Pédagogie.
- GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
- GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- HURET R. (dir.), (2004). « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », Revue Européenne d'Histoire Sociale, 11, juillet 2004.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2015). Dispositifs de validation des acquis de l'expérience en France et au Portugal : Réduction ou renforcement des inégalités ? *Revue française d'éducation comparée*, 13, 257- 272.

- LAFONT P. & PARIAT M. & BACHA, B. (2020). « Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : le doctorat par la validation des acquis de l'expérience dans le champ de l'architecture », *Éducation et socialisation* [En ligne], 55 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edso/8804>
- LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement, n°1*. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Mobilités et migrations. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement, n°2/1*. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.
- LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2018). Education et Formation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement, n°2*. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.
- LAFONT, P., PARIAT, M. & CEZAR, P. E. (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Paris : L'Harmattan, coll. Documentation haïtienne, Monde Caraïbe, Haïti, Education.
- PARIAT, M. & LAFONT P. (2017) Introducción: La red REDFORD internacional y sus orientaciones. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 13-25.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.
- LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82- 95.
- PARIAT, M. (2018). La mobilité, un défi ? In Fortun-Carillat C., Lafont P. & Montandon F., *Les défis de la « mobilité »*. Condé-sur Noireau : Téraèdre : 39-52
- LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
- LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.
- MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF
- NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.
- SNOW, D. & Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

5.1 + 5.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et projet international (réponse à un appel d'offres)

Rattrapage : idem

ECUE 5.2 Séminaire professionnel

Enseignant responsable : : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : : Pascal Lafont, Marcel PARIAT, Zohra Bacha

24h TD
3 ECTS

CONTENU

Expertise, Ingénierie et pilotage de projets d'éducation et de formation internationaux :

- Analyse des besoins de formation et expertise.
- Élaboration d'une proposition de conseil et ingénierie pour une réponse adaptée.
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets.
- Recherche des financements complémentaires.
- Pilotage de projets à l'international.
- Élaboration d'un cahier des charges.
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de cas :

- Définition des périmètres de ces trois notions et identification des rapports établis dans le cadre des politiques éducatives, de formation, et des politiques sociales.

Les fonctions et les métiers de l'expertise et de l'ingénierie, ainsi que celles de chef de projets internationaux :

- Analyse des besoins et diagnostic,
- Elaboration de projets,
- Méthode d'évaluation et qualité.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, il s'agira ensuite de repérer les grandes étapes de l'installation de l'évaluation dans les politiques d'éducation, de formation, et du social, en la distinguant de la démarche qualité.

Ce séminaire pourra également prendre appui sur la conception d'un portfolio reflétant divers aspects de la formation universitaire et professionnelle. Il est en lien étroit avec le profil de sortie du Master Expertise, ingénierie et projets internationaux. Les pages et vitrines qui seront créées permettront de conserver des traces d'expériences, de les organiser, de construire et de partager les réflexions et les analyse en référence à l'acquisition de connaissances et de compétences et des acquis de l'expérience de terrain. Il offre en outre l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de développement personnel et professionnel témoignant des intentions d'apprentissage, des motivations, et des défis personnels et professionnels à partir desquels chacun.e prendra appui. Enfin, il permettra de faire le lien avec la dynamique d'apprentissages inhérente au stage et d'intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage de projets.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition
- CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod
- DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,
- DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^eème édition
- GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF
- NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

5.1 + 5.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et dossier contextuel.

Rattrapage : idem

ECUE 5.3 Contextes institutionnels

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPi »

Enseignante responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

Intervenante : Danielle LAPORT

18h TD
3 ECTS

CONTENU

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle notamment le Réseau Accueil Jeunes avec les Missions Locales, sera utilisée comme support. En effet, l'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

Les objectifs assignés à cet enseignement sont les suivants :

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions publiques, parapubliques, privées (entreprises et associations) dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à partir d'exemples
- Analyser l'institution Mission Locale et sa contribution à la socialisation à travers les dispositifs qu'elle met en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

- Laport D. (2008) *Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement*, Paris, Ed. Publibook.
- Latour B. (2005) *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Ed. La Découverte.
- Blanc M. (1992) *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, Ed. L'Harmattan.
- Cazeneuve J. (1976) *Dix grandes notions de la sociologie*, Paris, Ed. du Seuil.
- Sainsaulieu R. (2001) *Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.
- Remy J. (2020). *La transaction sociale, un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Toulouse, Eres.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.3

Danielle LAPORT :

1ère session - Régime général : travail écrit en contrôle continu.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

2ème session - Régime général et dérogatoire: travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 6 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE

ECUE 6.1 Etude de terrain (54h TD)

ECUE 6.2 Note de problématique (54h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT

108h TD
15 ECTS
7 ECTS

RESUME ET OBJECTIFS

La note de problématique de Master 1 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle ; il s'agit de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre en mobilisant la démarche d'étude et de recherche.

Le stage de Master offre l'opportunité d'un terrain d'étude et de recherche. Il fait partie intégrante du Master 1 EIPI et doit donc être en conformité avec les objectifs de celui-ci.

Il doit être concrétisé par une convention.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable du stage accueillant le stagiaire de MASTER 1 EIPI. Une lettre de mission relative au stage doit être établie et validée par le responsable du parcours EIPI.

Le séminaire intensif effectué au cours du premier semestre à l'étranger constitue un terrain d'étude et de recherche et dans la mesure où il donne lieu à un travail fondé sur la démarche de projet tout au long du premier semestre, il permet aux étudiants de se familiariser avec la démarche de recherche appliquée au terrain afin de les préparer à la réalisation de leur note de problématique de second semestre.

Cela implique de mobiliser une démarche méthodologique fondée sur des éléments relevant de la démarche comparée à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale, et fournit l'opportunité de comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres.

Les questions qui découlent de l'approche comparée suscitent bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale).

Aussi l'objectif visé est-il, à travers une démarche méthodologique rigoureuse, de parvenir à identifier des ressemblances et des divergences rapportées à des contextes qui eux-mêmes présentent des caractéristiques communes mais aussi diverses tant aux niveaux macro, meso, micro.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE, B., HERMET, G. (2001). *La politique comparée*. Paris. Armand Colin.
- Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et méthodes*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Perspectives en éducation et formation.
- DAYAN, J.-L. (2008). L'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux*, INSEE références.
- DE MEUR, G., RIHOUX, B. (2002). *L'analyse quali-quantitative comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.
- DRANCOURT, N. C., ROULLEAU-BERGER, L. (2000). *Les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.

- CHOPART, J.-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod.
- DUBAR, C., TRIPPIER P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.
- GALLEBOU, E., RAIBAUD, Y. (2010). *Transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, l'Harmattan.
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2007) « La validation des acquis de l'expérience : l'exemple espagnol ». In *Cahiers Pédagogiques*, n°457, novembre 2007 : 13-15.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2010). « Reconnaissance des acquis et politiques de formation professionnelle en Europe : La France et l'Espagne ». In *Revue Education Comparée*, n°04, janvier 2010 : 183-200.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2011). *Penser l'Etat, Penser l'Université : Séisme et Gouvernance universitaire en Haïti*. Paris, Publibook.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2012). « Diversité et ou standardisation des dispositifs de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience en Europe ? ». In *Carriérologie*, Revue francophone internationale, Volume 12, n°3, 2012 : 307-321.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2012). « La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : entre parcours d'adaptation des acteurs et injonctions politiques et institutionnelles ». In Ertul S., Melchior J-Ph., Warin Ph. (Dir.), *Parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Rennes, coll. Respublica, Presses Universitaires de Rennes : 19-30.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2015). La validação da aprendizagem no espaço europeu: uma perspectiva comparada, *Revista brasileira de Educação de Jovens y Adultos*, V.3, n°5, 11-44. (classement Brésil).
- LAFONT, P., PARIAT, M. P. & FOUCART, J. (2016). Editorial. Transition, transaction et transformation, formes et contours de la coopération ? *Pensée Plurielle*, n° 41/1, 7-12.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2016). De la notion de réseau à celle de Groupement d'Intérêt Scientifique : le cas du réseau REDFORD. *Comparaison Plurielle : Formation et développement*, n° 1/1, 37-50.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Processus transactionnels et doctorat par la validation des acquis de l'expérience. Enseignements d'une démarche expérimentale dans le champ de l'architecture. *Pensée Plurielle*, n° 47/2, 93-105.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Pourquoi consacrer le second numéro de la revue « Comparaison Plurielle » en 2017 aux questions relatives à la mobilité et à la migration ? *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 17-22.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Comparaison Plurielle : Formation et développement » : une inscription dans la durée ! *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 11-15.)
- LALLEMENT, M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.
- MAURICE, M., SELIER, F. et SILVESTRE, J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.
- PARIAT, M. (2016). La coopération, une valse à trois temps ? *Pensée plurielle* 2016/1, n° 41, 29-39.
- PARIAT, M. (2016). Papel y lugar de la dirección de la enseñanza superior en referencia a la responsabilidad social y cultural de la Universidad en Francia. In I. Padoan (Dir.). *La responsabilità culturale e sociale del l'Università*. (pp.129-144). Lecce : Pensa Multimedia Editore.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et développement*, n° 1/1, 16-23.
- PARIAT, M. (2017). Mobilité internationale des étudiants et démarche pédagogique proactive : vecteurs de construction identitaire et de professionnalisation dans le cadre d'un Master ? *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 113-128.
- PARIAT, M. (2018). Contexte et enjeux de la formation tout au long de la vie. In Education et formation tout au long de la vie. *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°3/1, 26-39.

- PARIAT, M. & AHMED BACHA, Z. (2018). Le “je” et le “jeu”, en trois temps et trois mouvements : une rencontre avec le temps institutionnel dans le cadre du Doctorat par VAE. In Education et formation tout au long de la vie. *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°3/1, 139-149.
- SCHRIEWER, J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education*. Frankfurt. Peter Lang.

Modalités d'évaluation des ECUE 6.1, ECUE 6.2

Contrôle continu :

6.1 + 6.2 Ecrit : Note de problématique individuelle et Oral : soutenance individuelle

Rattrapage : idem
